

# Code de vie du Centre communautaire Pierre-Lemaire

## Mission jeunesse

Le Centre communautaire Pierre-Lemaire a pour mission de permettre aux jeunes provenant de tous les milieux de socialiser et de s'épanouir dans un milieu **sécuritaire** et **respectueux** adapté à leurs différents besoins. Le CCPL prône le bien-être et le développement global de l'enfant dans un contexte de loisir stimulant basé sur la découverte de soi et de ses intérêts.

## Devoirs et responsabilités des parents

### **1- Venir chercher son enfant dans un délai raisonnable**

- a. Lorsque l'enfant présente des signes et symptômes laissant croire qu'un risque de contamination est possible pour les autres (nausée, fièvre, etc.)
- b. Lorsque l'enfant adopte des comportements violents, agressifs ou dangereux

### **2- Collaborer avec l'équipe du CCPL**

- a. Inscrire l'enfant avant le début de toutes activités et nous informer de toutes conditions particulières le concernant
- b. Accompagner son enfant lors des débuts et fins de journée
- c. Adhérer aux mesures mises en place

## Devoirs et responsabilités des jeunes

### **1- Adopter des comportements sécuritaires et pacifiques**

- a. Marcher lors des déplacements
- b. Éviter les contacts physiques brusques (bataille, etc.)
- c. Bannir les contacts à caractères sexuels
- d. S'abstenir de lancer des objets dans le but de blesser
- e. Utiliser les installations de manière sécuritaire
- f. Dénoncer les comportements inadéquats
- g. Demander de l'aide, au besoin, pour la résolution de conflit

### **2- Utiliser un langage approprié et respectueux envers tous**

- a. Bannir les injures, les moqueries et les jurons
- b. Bannir le langage non verbal inapproprié (doigts d'honneur, etc.)

### **3- Respecter les consignes**

- a. Demander la permission de l'adulte avant un déplacement
- b. S'adapter aux exigences des routines de groupe
- c. Aviser un adulte avant son départ

### **4- Prendre soin du matériel mis à disposition et des lieux**

- a. S'abstenir de lancer des objets dans le but de briser du matériel ou l'environnement
- b. Éviter d'apporter des objets de la maison
- c. Identifier les objets personnels apportés nécessaires aux activités du CCPL
- d. Ramasser les objets utilisés

Les employés du Centre communautaire Pierre-Lemaire s'engagent à encadrer les jeunes afin que ceux-ci sachent de quelle façon se comporter dans différents contextes. Les interventions sont orientées vers l'éducation des comportements attendus.